

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Juillet

## ÉLECTIONS DU 28 JUILLET

LISTE COMPLÈTE DES CANDIDATS

### Conseil Général

- Canton de Montcuq*  
E. BÉRAL, sénateur, candidat républicain.  
DE VALON, député, candidat révisionniste.
- Canton de Luzech*  
D. BERGON, cons. sortant, repub.  
J. GUILHOU, maire de Luzech, repub.
- Canton de St-Céré*  
E. SOULHAC, receveur d'enreg., repub.  
DE LAMAZE, cons. sortant, cand. monarchiste.
- Canton de Martel*  
A. LACHÏÈZE, avocat, maire de Martel, c. sort.
- Canton de Cajarc*  
DUPHÉNIEUX, maire de Cajarc, cons. sortant.
- Canton de Lacapelle-Marival*  
LAPARRA, cons. d'arrond., cand. repub.  
C<sup>e</sup> DE TURENNE, cand. monarchiste.
- Canton de Payrac*  
ISCARD, cons. d'arrond., maire de Payrac, rép.  
B<sup>e</sup> DUFOUR, député, cons. sort., cand. révis.
- Canton de St-Germain*  
COCULA, maire de St-Germain, rep.  
COURTHIADE, maire de Concorès, rep.  
D<sup>r</sup> BOUYE, cons. sortant, cand. révisionniste.
- Canton de Castelnau-Montrâtier*  
MAZELIÉ, docteur en droit, cand. repub.  
D<sup>r</sup> BESSIÈRES, cand. révis.
- Canton de Limogne*  
PRADINES, maire de Limogne, cons. sort.
- Canton de Brét nouz*  
D<sup>r</sup> BÉNÉCHIE, cons. d'arrond., cand. repub.  
DE PRADELLE, cons. sort., cand. monarchiste.
- Canton de Lauzès*  
CAMBRES, avocat, cons. sortant.
- Canton de Gourdon*  
D<sup>r</sup> CALMEILLE, cons. sortant, cand. repub.
- Canton de Labastide-Murat*  
C<sup>e</sup> MURAT, député, cons. sortant.
- Conseil d'Arrondissement**
- Canton sud de Cahors*  
COSTES, maire de Cahors.
- Canton de Castelnau*  
A. RULHIÉ, maire de Cézac.
- Canton de Valmary*  
VALMARY, notaire, cons. sort.
- Canton de Limogne*  
COUDERC, fils, maire de Cénévières.
- Canton de St-Céré*

- LHERM, maire de St-Céré.  
MARTIN, Gustave, cons. sort.
- Canton de Labastide-Murat*  
LATOUR, cons. mun., prop., négociant.  
DE CAMY, cons. sortant.
- Canton de Cajarc*  
DEVIC, avocat, maire de St-Pierre-Toirac.
- Canton de St-Germain*  
LASSERRE, maire de Frayssinet, cand. repub.  
LACAZE, cons. sortant, cand. révis.
- Canton de Cazals*  
SAINT-ROCH-VEISSY, cons. sortant.
- Canton de Puy-l'Evêque*  
MOMMAYOU, cons. sortant.
- Canton de Bretenoux*  
BAVERET, maire de Prudhomat.
- Canton est de Figeac*  
LONGPUECH, cons. sort., cand. repub.
- Canton de Salviac*  
COUDERC, cons. sort., cand. repub.  
DE GRANSULT-LACOSTE, cand. mon.
- Canton de Martel*  
LAPLAGNE, cons. sortant.

## CIRCULAIRES

ÉLECTORALES (Suite)

### CAHORS

CIRCULAIRE DE M. COSTES, MAIRE DE CAHORS

Chers électeurs,

Le comité de la Ligue Républicaine du canton sud de Cahors m'ayant fait l'honneur de me désigner comme candidat au Conseil d'arrondissement je me présente à vos suffrages.

Vous me connaissez tous. Vous savez combien sont fermes mes opinions républicaines et quel est mon dévouement à la cause de la démocratie.

Mes efforts constants pour remplir mon devoir, m'ont valu de la part de mes concitoyens une confiance qui fait le plus grand honneur de ma vie.

En m'élevant aux premières fonctions municipales, ils m'ont donné le plus précieux témoignage de leur estime et de leur sympathie.

Ils m'ont permis de m'initier à la pratique des affaires administratives dont la connaissance est si utile pour quiconque doit remplir un mandat public.

Celui de Conseiller d'arrondissement étant surtout un mandat d'affaires, je crois être en situation de défendre vos intérêts.

En contact habituel avec vous, je connais vos besoins, et vos aspirations sont les miennes.

Electeurs du canton sud,

Si vous m'honorez de vos suffrages vous pouvez compter sur moi ; mon dévouement le plus absolu vous est acquis

J.-H. COSTES,  
Notaire, maire de Cahors.

### LABASTIDE-MURAT

Circulaire de M. A. Guyot de Camy Electeurs.

Désigné par les diverses nuances du parti conservateur pour continuer mes fonctions de conseiller d'arrondissement, j'accepte d'être candidat au scrutin du 28 juillet.

Depuis quarante ans je suis mêlé à vos intérêts et à vos besoins, et je crois vous avoir prouvé que, pour n'être pas républicain, je n'en aime pas moins la chose publique et que le vrai peuple, l'ouvrier sage et laborieux, a toujours trouvé en moi un énergique soutien.

Je ne puis vous promettre, pour le moment, aucun avantage matériel, ne disposant pas des faveurs ministérielles ou préfectorales ; mais le jour n'est pas éloigné où un gouvernement réparateur va régner sur la France.

Le Manifeste l'Union des droites, auquel j'adhère de tout cœur, assure que l'administration actuelle est condamnée, et le dernier vote de Paris a déjà donné le signal de l'exécution. Par le simple jeu du suffrage universel, nous aurons donc, à bref délai, un changement qui nous rendra ce qu'on appelle le *culte libre*, et, en ce qui nous concerne, nous permettra de choisir à des frais moins onéreux des maîtres à nos enfants.

La loi néfaste de 1886 sera la première à être rayée de nos codes, et notre chef-lieu, qui s'est imposé tant de sacrifices pour fonder son école privée, verra restituer à nos dignes frères les droits qu'il tenaient de la municipalité tout entière et qu'on leur a arrachés sans aucun prétexte et sans aucune indemnité.

De lourdes charges pèsent sur les populations de plusieurs communes du canton par suite de laïcisation intempestive des écoles de filles. Cet état de choses cessera.

Electeurs,

On m'a conseillé de venir vous visiter ; je n'en ferai rien : je ne voudrais pas vous déranger au milieu des travaux de la moisson. Vous me connaissez, d'ailleurs, et vous savez que ma maison vous a été et vous restera ouverte à toute heure pour écouter vos demandes.

Si vous m'accordez vos suffrages, je n'en serai que plus flatté de les avoir obtenus ; ils me donneront de la force pour faire aboutir vos légitimes revendications.

Je vous prie de me croire votre dévoué concitoyen.

A. GUYOT DE CAMY.  
Conseiller d'arrondissement sortant.

### GOURDON

CIRCULAIRE DE M. CALMEILLE

Mes chers Concitoyens,  
A l'expiration de mon mandat, je viens de

nouveau m'adresser à vos suffrages.

Je vous demande de me continuer votre confiance.

C'est à vous de juger si je la mérite encore.

Pour ce qui me concerne, je vous déclare en toute conscience, que je n'ai jamais cessé d'étudier les intérêts de notre canton avec la plus vive sollicitude, et que je les ai toujours défendus avec tout le zèle et toute l'énergie dont je peux être capable.

Ainsi : J'ai surveillé le classement des chemins vicinaux ; je les ai fait doter de subventions qui ont permis à toutes les communes d'améliorer et d'augmenter notablement les conditions de leur vicinalité.

Les chemins d'intérêt commun classés, qui traversent les communes de notre canton, sont presque terminés ; il ne reste qu'un petit tronçon du 55, partant de Payrignac et allant rejoindre à Cournazac le chemin vicinal de Milhac à Gourdon.

J'ai combattu la proposition du conseil général de la Dordogne, tendant à la construction d'une voie ferrée, partant de Vézac, point situé sur la ligne du Buisson à Sarlat, suivant la vallée du Céon et allant se jeter à St-Clair, sur la ligne de Gourdon à Cahors.

Cette ligne, outre qu'elle serait tout à fait contraire aux intérêts de notre cité, nous priverait infailliblement, ainsi que les communes de St-Cirq-Madelon et Payrignac, de la ligne de Carsac à Gourdon, dont l'Etat, malgré les dépenses engagées et les travaux exécutés, n'hésiterait pas à abandonner la construction, la considérant alors comme inutile et faisant double emploi.

J'ai veillé à ce que les maisons d'école et les édifices du culte fussent placés dans un rang qui leur permit de toucher les subventions dont l'Etat les gratifie.

Enfin, je n'ai rien négligé pour assurer le triomphe de vos intérêts tant moraux que matériels.

Vous devez savoir, si, même au prix de ma popularité, à laquelle je ne tiens que si elle repose sur votre estime, je les ai défendus avec dévouement et indépendance.

Chers Concitoyens,

Avant de finir, laissez-moi vous dire que ma foi politique est toujours la même.

Républicain, je servirai la République avec abnégation fermeté et fidélité.

N'est-elle pas, en effet, une forme de gouvernement supérieure à toute autre, surtout pour une société comme la nôtre, qui s'enorgueillit d'être la fille de l'intelligence et de la liberté ?

Si la charte de nos droits que nous ont légués nos pères, la plus belle qui ait éclairé la marche de l'humanité dans la voie du progrès, ne nous paraît pas parfaite, l'expérience, la raison, la justice, ne peuvent-elles pas, chaque jour, la perfectionner et lui imprimer un caractère qui s'adapte mieux à nos besoins et à nos aspirations ?

Mais si nous avons des droits, qui sont nos titres de citoyens, n'oublions pas surtout que

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### PREMIÈRE PARTIE

#### A la Recherche d'un Père

XX

— Monsieur le duc, reprit-il après un moment de silence, c'était justement pour vous entretenir de mademoiselle de la Tremblaye que nous vous avions invité à vous rendre ici à cette heure. Cette jeune fille appartient à une famille de fidèles serviteurs que nous avons eu le tort de négliger trop longtemps. Si les membres de cette famille étaient encore sur cette terre, des récompenses proportionnées à leurs services iraient certainement les chercher dans l'obscurité où leur modeste les a retenus jusqu'à leur mort. Nous réparerons envers la fille le préjudice involontaire que notre ingrat oubli a causé aux parents. Mademoiselle de la Tremblaye sera dame du palais.

— Mais, Sire, s'informa le vieillard, n'est-il pas de règle que les titulaires de cette charge soient en puissance de mari ?

— Nous choisirons de notre main un époux digne d'elle à notre protégée, et nous avons compté sur vous pour nous aider dans cette tâche.

— Ah ! Sire, comme Votre Majesté devine et comble tous mes vœux !... Moi qui me proposais d'attirer la sollicitude du roi sur l'état d'isolement en ce monde de cette pauvre et chère enfant !... Moi qui avais dessein de supplier mon prince de lui donner un protecteur et de lui rendre une famille !...

— Il sera fait ainsi, monsieur : nous vous chargerons de chercher parmi nos gentilshommes quelque cavalier qui mérite d'obtenir un pareil trésor, et nous mettrons dans la corbeille, avec la dot de la mariée, le titre d'une charge près de notre personne pour celui que vous me désignerez.

L'ambassadeur eut un sourire :

— Je n'aurai pas besoin de m'épuiser en recherches pour trouver ce privilège...  
— Comment ?...  
— J'ai sous la main un jeune ami qui s'estimerait trop heureux d'unir son sort à celui de l'aimable fille que votre majesté honore de ses bontés...  
— Ah !...  
— Un gentilhomme de Bretagne, sans ambition comme sans attaches...  
— Vous l'appellez ?...  
— Il s'appellera le chevalier de Locmaria, si, toutefois, le roi daigne lui conférer ce titre.  
— Le chevalier de Locmaria, soit.  
— Seulement, je ne cacherai pas à votre Majesté que c'est une nature un peu primitive, un peu abrupte, un peu sauvage, et qui s'accommoderait assez mal de la vie qu'on mène à la cour ; je crois qu'il préférerait de beau coup faire son chemin à l'armée...  
— Qu'à cela ne tienne, il aura un grade.

L'ex-mouquetaire insista :

— Et si quelque campagne se préparait à bref délai, où l'on pût utiliser son zèle...  
— Eh bien ! nous l'enverrons à M. de Créqui, à qui j'ai promis de l'accompagner à opérer contre le prince Charles de Lorraine et contre la place de Fribourg...  
M. d'Alaméda poursuivit lentement :

— Je connais mon Breton. C'est un amoureux de la bataille, un affamé de dangers et de gloire. Il faudra lui fournir l'occasion de se distinguer devant l'ennemi, j'entends : ne lui refuser aucun de ces postes d'honneur que l'on ne confie qu'à des gens sacrifiés d'avance...  
Il eut un petit rire qui sonna comme un glas.  
— Que diable ! on ne peut pas empêcher un garçon, qui en a envie, de devenir un héros... en se faisant tuer !  
Le rusé compta se tut.  
Il avait dit tout ce qu'il avait à dire.  
Les deux interlocuteurs, après être allés jusqu'au bout de la Galerie, s'en étaient revenus à leur point de départ.  
M. de la Reynie patientait là, son dossier sous le bras et son rapport à la main.  
— Sire, reprit M. d'Alaméda, voici M. le lieutenant général de police qui attend, depuis un bon moment, qu'il lui soit accordé audience et j'aurais honte, en vérité, de retenir le roi plus longtemps.  
Louis XIV jeta les yeux sur ce papier que le magistrat lui tendait avec toute sorte de démonstrations respectueuses.  
— Ah ! fit-il, il s'agit de ce duelliste qui a osé trahir l'épée, pour ainsi dire, sous mes fenêtres...

Un hardi coquin, sur ma foi !... D'où vient qu'on ne lui a pas encore fait son procès !...  
M. de la Reynie allait répondre.  
L'ancien évêque de Vannes lui coupa la parole :

— Sire, il y a longtemps que l'on a dit que la clémence est la plus belle vertu des rois comme le droit de grâce leur plus bel apanage.

Le monarque le considéra avec étonnement :

— Sur mon âme, monsieur le duc, j'aime à penser que vous n'allez pas intercéder en faveur de ce spadassin...  
— J'aurai pourtant cette audace, Sire.  
— Vous osez me demander la grâce de ce rebelle ?  
— Je demande plus que sa grâce à Votre Majesté : je demande sa mise en liberté immédiate.  
— Mais un duelliste est un coupable !...  
— Aussi, est-ce à la générosité du roi que je m'adresse, et non pas à sa justice.  
Louis regimba.  
— Encore une fois, y songez-vous ? La mise en liberté de l'homme qui a foulé aux pieds notre signature royale apposée au bas des édits !... De l'homme qui nous a tué un de nos serviteurs !... Et qui n'a même pas l'excuse d'appartenir à notre noblesse !...  
— Bon ! reparti l'ambassadeur tranquillement, il est bien permis à un Breton, qui arrive du fond de son village, d'ignorer les édits signés à Saint-Germain...  
Le monarque dressa l'oreille :

— Ah ! dit-il, ce drôle est Breton ?...  
— Pour gentilhomme, j'avoue qu'il ne l'est que peu ou prou... Mais il le deviendra davantage avec l'assentiment de votre Majesté...  
(A suivre.)



Petits-Carmes

Très brillante a été la solennité scolaire de la distribution des prix à l'Etablissement libre des Petits-Carmes qui a eu lieu aujourd'hui.

Secours aux églises

Par décision du 20 juillet courant, M. le ministre des cultes a accordé, sur la proposition du Préfet :

Récompenses honorifiques

Par décret du 18 juillet courant, M. le Président de la République a accordé des récompenses honorifiques aux membres des sociétés de secours mutuels ci-après dénommés :

Le général Warzet

Le général Warzet, commandant le 17<sup>e</sup> corps, a quitté Cahors par le train de midi 50.

La liste du jury

Mardi 23, a eu lieu en l'audience publique, au Palais de Justice de Cahors, le tirage au sort des jurés qui seront appelés à siéger à la 3<sup>e</sup> session des assises du département du Lot.

- Lescur, M.-A., prop. à St-Laurent-les-Tours. Poux, Antony, maire de Cintrac. Lafarge, Baptiste, prop. à Calamane.

Jurés supplémentaires

- Courbebaisse, Adrien, négociant à Cahors. Bénézet, Blaise, négociant à Cahors. Lala, Jean, capitaine en retraite à Cahors.

Un accident

Mardi, vers une heure de l'après-midi, les personnes qui passaient sur le boulevard Gambetta, au-dessus de la galerie de Valon, ont entendu des cris de détresse poussés par un petit garçon de 7 à 8 ans.

FIGEAC

Le 22 juillet, vers deux heures du matin, le tocsin éveillaient en sursaut la population de la ville de Figeac.

FAITS DIVERS

Une nouvelle invention

Un inventeur français, M. Courtonne, a déposé un pli cacheté contenant la description d'un « téléphoto » appareil permettant de voir à distance, comme le téléphone permet d'entendre à distance.

Les agréments de l'électricité

On télégraphie de Perpignan au Petit Journal : Un accident s'est produit lundi soir à l'Alcazar pendant la pantomime. Un des fils conducteurs de l'électricité s'est rompu et la salle a été plongée dans une profonde obscurité.

Phénomènes astronomiques

Le monde astronomique est très troublé. Il se passe quelque chose d'anormal dans les anneaux de la planète Saturne. Leur lumière a des « pulsations » qui durent parfois quelques minutes, et personne n'a trouvé encore d'explication plausible.

Les hirondelles militaires

Le ministre de la guerre vient de charger le gouverneur militaire de Lille de nommer un rapporteur avec mission d'examiner les expériences faites récemment à Roubaix sur le service des dépêches en temps de guerre par le moyen des hirondelles.

Etonnante Expérience

Lundi matin, on a expérimenté pour la première fois, à l'esplanade des Invalides, une invention bien étonnante.

Il s'agit d'un chemin de fer glissant sur des patins, sans roues, sans locomotive, sur des rails plats. Une mince couche d'eau, interposée entre les rails et les patins, détruit toute espèce de résistance au glissement et, si les dires de l'inventeur sont exacts, le train le plus lourdement chargé pourrait atteindre une vitesse de 200 kilomètres à l'heure sans que les voyageurs ressentissent la moindre secousse.

La propulsion est obtenue à l'aide de colonnes d'eau sous forte pression s'échappant d'ajustages fixes placés sur la voie, de distance en distance, et qui actionnent une turbine rectiligne fixée en dessous du train sur toute sa longueur.

Pas de bruit ni de trépidation, pas de fumée, facilité d'arrêt presque instantané, possibilité de descendre et de gravir des rampes de 450 millimètres par mètre, économie considérable et suppression de tout accident; tels seraient, en résumé, les avantages de ce mode de locomotion prodigieux.

M. Le Royer, président du Sénat; M. Jacques, président du conseil général; M. Eiffel et plusieurs autres ingénieurs assistaient aux expériences de lundi qui ont, sur un parcours de 180 mètres, absolument réussi.

Les hommes du métier ne paraissent pas être les moins étonnés. Maintenant qu'est-ce que cette invention donnera dans la pratique ?...

Variétés

L'Univers au millionième

Un de nos distingués confrères, M. Jacques Liotard, vient de consacrer dans l'excellent journal marseillais, le Sémaphore, une curieuse étude à l'Univers au millionième. L'idée lui a été inspirée par l'énorme globe terrestre qui est, comme il le dit fort justement, « une des plus intéressantes curiosités scientifiques parmi toutes les merveilles rassemblées au Champ de Mars, une gigantesque et splendide reproduction géographique, donnant une sensation de la réalité beaucoup plus vive que les sphères et les cartes ordinaires, œuvre originale d'une grande valeur scientifique. »

Un kilomètre est représenté par un millimètre sur le globe terrestre de l'Exposition. La terre ayant 40,000 kilomètres de circonférence et 12,732 kilomètres de diamètre, le globe de MM. Villard et Cotard, mesure 40 mètres de tour et 12 mètres 72 centimètres de diamètre. Paris y occupe une surface d'un centimètre carré.

M. Liotard a calculé à la même échelle que le globe terrestre au millionième, les principaux éléments des astres qui nous entourent. Il a obtenu ainsi une image très frappante des proportions et des distances de la lune, du soleil et des planètes par rapport à la terre.

Voici donc, au millionième, les dimensions moyennes des principaux astres du système solaire :

Table with 3 columns: Planète, Diamètre, Circonférence. Rows include Lune, Soleil, Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune.

Le globe terrestre au millionième étant à l'Exposition, à Paris, la Lune doit être placée à 384 mètres et le Soleil à 148 kilomètres du pavillon Villard et Cotard.

En admettant les planètes, parmi lesquelles la Terre, à leur distance moyenne du Soleil et à leur plus petite distance les unes des autres, c'est-à-dire situés du même côté du Soleil et ayant leurs centres échelonnés sur une ligne droite, voici leur éloignement du globe terrestre placé à Paris.

Table with 2 columns: Planète, kilomètres. Rows include Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune.

Pour rendre ces distances plus sensibles, on peut les représenter par la distance à Paris des villes suivantes, que nous mettons en regard des planètes :

Table with 2 columns: Planète, Ville. Rows include Mercure (Evreux), Vénus (Rambouillet), Mars (Provins), Jupiter (Digne), Saturne (Buda-Pesth), Uranus (Samsoun), Neptune (Téhéran).

Il ne nous a pas été possible de trouver sur une même ligne droite des villes importantes situées aux distances respectives des planètes à la Terre, mais on concevra néanmoins les proportions de notre système, en remarquant tout d'abord que le Soleil est placé à Dieppe, que les deux planètes inférieures, Mercure et Vénus, sont situées à l'ouest du méridien de Paris, et les autres planètes à l'Est.

A cette échelle, le soleil le plus voisin de notre système, l'étoile  $\alpha$  du Centaure, se trouve à 33 millions de kilomètres, soit presque le cinquième de la distance réelle de la Terre au Soleil.

Les proportions de notre système solaire sont vraiment beaucoup mieux concevables ainsi qu'avec les véritables chiffres, qui ouvrent à l'esprit une immensité avec laquelle peu de personnes sont familiarisées.

JACQUES LIOTARD.

L'Ambigu-Comique

Aujourd'hui que l'Exposition est vraiment complète, les trains de plaisir répandent déjà dans Paris une grande partie de nos populations.

Après les premières visites à la Tour Eiffel, ce sont les théâtres qui offrent le plus d'attraits aux voyageurs, et parmi tous, nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs le théâtre de l'Ambigu-Comique, le plus ancien et le plus célèbre des théâtres du boulevard. C'est ce théâtre qui a remporté en ces derniers temps les plus grands succès populaires nouveaux, tels que le Fils de Porthos, les Mystères de Paris, Martyres, la Porteuse de pain et Roger la Honte qui, après plus de cent cinquante représentations fait encore courir tout Paris.

Roger la Honte est la première pièce que le prince et la princesse de Galles ont voulu voir à leur arrivée à Paris.

Détail à noter et qui a son importance : le théâtre de l'Ambigu est le meilleur marché des théâtres de Paris : le prix des places est de 1 à 5 francs.

Autre détail : la salle est entièrement éclairée à l'électricité; c'est dire qu'on y jouit d'une température toujours modérée.

Jamais théâtre ne fut plus fortuné! Succès sur succès, telle est la devise de l'excellente troupe de l'Ambigu-Comique.

Traitement des foins inondés

Lorsque les prairies ont été submergées comme c'est arrivé malheureusement dans ces derniers temps, le retrait des eaux laisse sur les plantes un dépôt de limon très fin, qui adhère aux feuilles et aux tiges. Quand les fourrages ont été coupés, on les traite comme d'habitude pour les transformer en foin. Lorsque le foin est fait, on le débarrasse de la poussière dont il est imprégné, en le faisant passer par une machine à battre, dans laquelle on a éloigné le contre-batteur du batteur dans la limite du plus grand écartement. Le foin secoué et fortement ventilé par le passage dans la batteuse se débarrasse du limon qui le salissait, et il reprend souvent la plus grande partie de sa valeur. Il convient de pratiquer cette opération en plein air, parce que le mouvement de la batteuse développe de forts nuages de poussière. On ne doit pas donner le foin inondé au bétail avant cette opération, car ce foin, non seulement n'est pas agréable aux animaux, mais peut provoquer des inflammations intérieures parfois assez graves.

Tirage du Crédit Foncier du 15 juillet 1889

Bons de 100 francs avec lots. — Emission du 28 décembre 1887

Table with 2 columns: Lot number, Amount. Rows include Le n° 81,027 sera remboursé par 100,000 fr., Le n° 119,578 — par 30,000 fr., etc.

206,308 — 209,056 — 225,003 — 227,364 se sont remboursés par 1,000 fr.

Table with 2 columns: Lot number, Amount. Rows include Les 70 numéros ci-après chacun par 200 fr., 3,626 47,126 92,459 131,907 175,133 200,118, etc.

Bons de 100 francs avec lots. — Emission du 7 août 1888

Table with 2 columns: Lot number, Amount. Rows include Le n° 125,340 sera remboursé par 100,000 fr., Le n° 87,245 — par 25,000 fr., etc.

SAISON THERMALE DE 1889

Pendant la Saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations, donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 25 JUILLET (de 8 à 9 h. 1/2 du soir, Allées Fénelon.)

Table with 2 columns: Piece name, Composer. Rows include Pygmalion (Pas redoublé) Reynaud, La Dame Blanche (Ouverture) Boïeldieu, Guillaume Tell (fantaisie) Rossini, etc.

BOURSE. — Cours du 24 juillet 1889.

Table with 2 columns: Instrument/Security, Price. Rows include 3 0/0, 3 0/0 amortissable (nouveau), 4 1/2 0/0 1883, Actions Orléans, etc.

BULLETIN FINANCIER

Du 24 juillet 1889.

Nos lecteurs n'ont pas été sans remarquer avec quelle fermeté s'était comportée notre rente, pendant l'effondrement des fonds étrangers. Il était clair que le jour où la baisse de l'Italien et de l'Extérieur s'arrêterait, la reprise du 3 0/0 s'effectuerait avec d'autant plus de vigueur que toute facilité avait été donnée au découvert de se former et de s'accroître.

Nous n'osons affirmer que ce moment est arrivé et que la situation permette un relèvement important, mais la tendance d'aujourd'hui est bien meilleure et on peut espérer sans trop de présomption à une série de quelques séances réparatrices. Le 3 0/0 après un premier cours faible remonte à 83,75 pour finir à 83,70. Après Bourse les demandes font remonter le 3 0/0 à 83,77. Le 4 1/2 par contre revient à 104,72.

L'Italien débute à 92,25 pour fermer beaucoup plus ferme à 92,62. L'Extérieure est demandée à 71 1/2 après 71 1/4. Le Hongrois est lourd à 83 15/16.

Les valeurs du parquet très délaissées en ce moment suivent pas à pas les fluctuations de la rente. Nous laissons le Foncier à 1247 après 1243, le Suez à 2253 après 2247, la Banque de Paris 708, le Lyonnais 666.

Les valeurs ottomanes ont en clôture une allure beaucoup plus satisfaisante. La Banque finit à 505, l'Egypte à 445, le Turc à 15,97.

Le Rio est très ferme à 260.

Nos lecteurs remarqueront que l'opération du Panama qui a eu lieu le 27 tout en prenant sa source dans l'affaire du Panama n'en a que l'étiquette. C'est une combinaison attrayante et n'offrant aucun aléa et aucun danger.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages Scolaires Collectifs

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans accorde une réduction de 50 % sur les prix du tarif général, aux Elèves, Maîtres ou Surveillants des établissements ci-après dénommés, sous condition qu'ils effectueront, par rails de la Compagnie, le trajet d'aller et retour et qu'ils voyageront ensemble à l'aller et au retour, par groupes de dix au moins.

Ecoles primaires, écoles normales primaires, écoles supérieures du Travail manuel, institutions, pensionnats, collèges et lycées, orphelinats, patronages, ouvriers, séminaires.

En outre de cette réduction, la gratuité du parcours pour un maître sera accordée à la double condition que le nombre des Elèves et Maîtres payants sera de vingt au minimum et que le parcours à effectuer atteindra 150 kilomètres, soit 300 kilomètres pour l'aller et le retour.

Ce Maître pourra précéder, mais de quinze jours au plus, le groupe des Elèves, pour la préparation des étapes, le choix des auberges, etc.

Cette concession ayant uniquement pour but de faciliter les promenades que les Elèves font généralement deux fois par semaine, ou les voyages d'étude, pendant la durée des vacances, n'est pas applicable aux Elèves se rendant dans leurs familles à l'époque des congés ou vacances.

En principe, ces mêmes concessions ne peuvent être revendiquées pour un voyage simple, c'est-à-dire lorsque le trajet, soit dans un sens, soit dans l'autre, doit être effectué autrement que par le chemin de fer.

Pour bénéficier de la réduction de 50 %, MM. les Proviseurs, Directeurs, Chefs d'institution, etc., doivent en faire la demande vingt-quatre heures au moins à l'avance, à la gare la plus proche de leur établissement.

Cette demande doit énoncer : 1° le nombre des Elèves et Maîtres à transporter ; 2° le parcours (aller et retour) à effectuer ; 3° la date du voyage et, autant que possible, les trains à utiliser.

Les billets collectifs d'aller et retour à demi-tarif, sont délivrés aux guichets ordinaires des gares, où MM. les Chefs d'institution ont à les retirer vingt minutes au moins avant l'heure fixée pour le départ du train.

Dans les cas ci-dessus, la demande de réduction doit être adressée directement et six jours au moins à l'avance, par MM. les Proviseurs, Directeurs, Chefs d'institution, etc., à M. le Chef de l'Exploitation, 1, place Valhubert, à Paris :

1° Lorsque les voyages d'excursions doivent durer plus de quarante-huit heures ; 2° s'ils comportent des arrêts en route, c'est-à-dire nécessitent l'emprunt, à plusieurs reprises,

de la voie ferrée ; 3° s'il y a lieu au voyage gratuit d'un Maître ; 4° si le groupe ne veut faire en chemin de fer qu'un voyage simple.

BILLETS D'EXCURSION

Sur toutes les Compagnies avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs

Pendant toute l'année, il est délivré des billets à prix réduits de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour voyages d'excursions sur les réseaux d'Orléans-Est-Etat-Midi-Nord-Ouest et P. L. M., avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs ; ces itinéraires peuvent ne comprendre que des lignes d'un seul ou de plusieurs réseaux ; ils doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. Le voyageur a cependant la faculté de sortir des réseaux participants par une gare frontière et de rentrer sur ces réseaux par une autre gare frontière et inversement. Le prix d'un voyage d'excursion est fixé à raison du parcours total à effectuer, mais sur un minimum de 300 kilomètres et comporte une réduction variant de 20 à 60 % environ sur les prix du tarif légal.

Ces billets sont individuels ou collectifs (1) et sont valables :

30 jours pour des parcours inférieurs à 1,500 kilomètres.

45 jours pour des parcours de 1,500 à 3,000 kilomètres.

60 jours pour des parcours supérieurs à 3,000 kilomètres.

Le jour de départ ne compte pas.

Ils peuvent être prolongés de dix jours moyennant 10 % de supplément, mais pas plus de 3 fois et toujours avant l'expiration du billet ou de chaque nouvelle période.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

Ces billets peuvent être demandés dans toutes les gares des réseaux participants, cinq jours à l'avance, moyennant une consignation de 10 fr. qui n'est pas rendue si le billet n'est pas retiré 10 jours au plus après la date fixée pour le commencement de la validité. Il est de plus perçu 1 franc pour l'établissement de chaque billet.

(1) Le prix d'un billet collectif délivré à deux personnes est le double du prix du billet individuel. Lorsqu'un billet collectif s'applique à plus de deux personnes, les prix sont réduits de 10 % pour la troisième personne et de 25 % pour la quatrième et au-delà de la quatrième.

Deux enfants de 3 à 7 ans sont comptés comme un voyageur. Un seul enfant ou un enfant en excédent sur un nombre pair compte et paie la moitié du prix applicable au voyageur bénéficiaire de la plus forte réduction.

En aucun cas, le prix par personne ne peut être inférieur au double du prix d'un billet simple au tarif ordinaire entre la gare de départ et celle comprise entre l'itinéraire pour laquelle ce dernier prix est le plus élevé.

NOTA. — Pour les conditions d'utilisation et les renseignements complémentaires, consulter l'affiche spéciale ou le Tarif commun A n° 36 (Orléans).

Billets d'aller et retour de toutes classes à prix réduits pour LOURDES

La Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau des billets d'aller et retour à destination de LOURDES, à prix réduits et avec durée de validité variant suivant la longueur du parcours.

La réduction et la durée de validité sont celles ci-après :

POUR LES STATIONS DISTANTES DE LOURDES :

De 131 à 200 k., réduction de 25 0/0, durée 4 jours

De 201 à 300 — — — 30 0/0, — 5 —

De 301 à 400 — — — 35 0/0, — 6 —

Au-dessus de 400 k., réd. de 40 0/0, — 7 —

Ces billets sont délivrés pour l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégé la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Les billets délivrés au départ d'une station située à 400 kilomètres au moins de Lourdes, donnent droit à un arrêt, à un point quelconque du parcours, à l'aller et au retour.

Les billets doivent être demandés quatre jours à l'avance.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 357,894 Obligations à lots DE LA COMPAGNIE DE PANAMA

REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS

dans un délai maximum de 99 ans à dater du 16 août 1888, ne rapportant pas d'intérêts et faisant partie des 2 millions d'Obligations créées en juin 1888.

Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836, par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ni responsabilité de l'Etat.

Ces Obligations sont émises suivant l'autorisation donnée au liquidateur de la Cie dans les conditions déterminées par la loi du 15 juillet 1889.

Elles donnent droit à tous les tirages, y compris celui du 16 août 1889

PRIX D'ÉMISSION : 105 fr., savoir : 20 fr en souscrivant ; 85 fr à la répartition (du 5 au 14 août 1889)

Le remboursement à 400 fr. et le paiement des lots sont garantis par un dépôt dans les caisses du Crédit Foncier de France, de rentes françaises ou de titres garantis par le Govt français, conformément à la loi du 8 juin 1888.

Ce dépôt est administré par une Société civile constituée entre les obligataires eux-mêmes

La sécurité de ce dépôt est assurée par le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'art. 2 de la loi du 15 juillet 1889, ainsi conçu :

« Les dépôts effectués par la Société Civile, en vertu de la loi du 8 juin 1888 et de la présente loi, ne pourront être retirés et conserveront leur affectation spéciale jusqu'à complet

acquiescement des charges du service de garantie des lots et du remboursement du capital.

TABEAU DES LOTS

Du 16 août 1889 au 15 juin 1913

6 tirages par an, avec 366 lots, ensemble 3,390,000 fr., dont 3 lots de 500,000 fr. et 3 lots de 250,000 fr.

Du 16 août 1913 jusqu'à complet amortissement 4 tirages par an, avec 236 lots, ensemble, 2,200,000 fr. dont 2 lots de 500,000 fr. et 2 lots de 250,000 fr.

La Société Civile, d'après les déclarations du liquidateur, est propriétaire de rentes sur l'Etat et de valeurs garanties par l'Etat formant l'emploi d'une somme de 90 millions 295,202 fr 53 c., indépendamment des versements à recevoir par elle sur les Obligations non libérées des précédentes émissions.

Ces rentes et valeurs sont déposées dans les Caisse du Crédit Foncier de France.

Le revenu annuel desdites rentes et valeurs s'élève actuellement à 3,438,875 fr. 50 c., somme supérieure au montant annuel des lots.

Tous les porteurs d'actions ou d'Obligations de la Compagnie de Panama auront un droit de préférence pour la souscription de 300,000 titres, sur les 357,894 compris dans la présente émission (Voir le prospectus).

On souscrit : Samedi 27 juillet 1889

ET DES A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

A Paris

- A la Cie DE PANAMA, en liq., 46, rue Caumartin ; Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ; A la SOCIÉTÉ de DÉPÔTS et de COMPTES COURANTS ; A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence ; A la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS, 3, rue d'Antin ; Au CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens ; A la BANQUE D'ESCOMPTE de PARIS, Place Vendôme ; A la BANQUE INTERNATIONALE de PARIS, rue St-Georges ; A la BANQUE TRANSATLANTIQUE, 6, rue Auber ; A la BANQUE PARISIENNE, 7, rue Chateaubert ; Dans leurs Bur. de quart., Agences en Prov. et à l'Etr. et Corresp. en France et à l'Etr.

La répartition proportionnelle aux souscriptions non privilégiées

La cote officielle sera demandée

Pleine voie de guérison !

Champaubert-an-Bois (Marne), le 14 février 1889. — Depuis 3 ou 4 ans, je souffrais tous les jours de maux d'estomac et de pituite; depuis que je prends vos Pillules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je ne souffre plus, je suis en pleine voie de guérison. Je vous autorise à publier ma lettre afin que d'autres malades puissent guérir comme moi. (Sig. lég.) HONORÉ MOUILLERON.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for Chemin de fer d'Orléans, listing routes like Cahors to Libos, Cahors to Montauban, Cahors to Capdenac, and Montauban to Cahors, with departure and arrival times.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. de LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

75 CENTIMES la série de 5 fr. et 5 cartes

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

15 CENTIMES la série de 5 fr. et 5 cartes avec cartes coloriées

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy l'Evêque (Lot)

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMERICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Gros Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Bontons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

LE TÉLÉGRAMME

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir, et distribué 24 heures avant les autres journaux. Le Télégramme sera servi à toute personne qui en fera la demande. On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.